

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE SEIZE et le 20 JUILLET à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 JUILLET 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO, Adjointes - Mmes Dominique DUDOUS - Nicole COUTANT - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Mrs Bernard DUPOUY - Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS

ABSENTS ET EXCUSES : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Anne SERRE - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme France POUDEX - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

#### POUVOIRS :

M. le Dr Stéphane MAUCLAIR donne pouvoir à M. Gabriel BELLOCQ  
 Mme Anne SERRE donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO  
 M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE  
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à M. Serge BALAO  
 Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN  
 M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. André DROUIN  
 M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT  
 Mme France POUDEX donne pouvoir à M. Julien DUBOIS  
 Mme Marie-Constance BERTHELON donne pouvoir à M. Eric DARRIERE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

#### **OBJET : RAPPORT DEFINITIF DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES D'AQUITAINE, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES SUR LA GESTION DE LA COMMUNE DE DAX CONCERNANT LES EXERCICES 2010 ET SUIVANTS**

Par courrier en date du 23 mars 2015, la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes informait Monsieur le Maire de Dax de l'ouverture d'un contrôle sur la gestion de la Commune concernant les exercices 2010 et suivants.

A l'issu du contrôle, la Chambre a adressé à Monsieur le Maire, un premier rapport d'observations provisoires en date du 23 décembre 2015, pour lequel un mémoire en réponse a été produit par la Ville de Dax.

Suite à la transmission de ce mémoire, la Chambre s'est réunie le 28 avril 2016 et a arrêté ses observations définitives, transmises par courrier en date du 12 mai 2016.

Le Maire a alors adressé une réponse définitive à ces observations afin que celles-ci soient annexées au rapport devant être communiqué au Conseil Municipal.

Le rapport ainsi complété a été notifié par la Chambre Régionale des Comptes par courrier en date du 23 juin 2016, celui-ci devant être inscrit à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Municipal la plus proche, conformément aux dispositions de l'article L243-5 du code des juridictions financières.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR ANDRE DROUIN, MAIRE-ADJOINT  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

PREND ACTE de la communication du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes relatif à la gestion de la Ville de Dax pour les exercices 2010 et suivants.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20160720-3-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 21 Juillet 2016*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».